

2^{er} Blitz de la Guinguette Restaurant La Guinguette

Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

L'Académie d'Échecs d'Aix les Bains organise le 2^{ème} Blitz de l'année au Restaurant de la Guinguette, situé au 151 avenue du Grand Port à Aix les Bains.

Il se déroulera le 21/03/2025.

Le Blitz est homologué par la FIDE et par la FFE.

Article 2 : Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fide (93^e Congrès de Chennai août 2022) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook) à l'aide du logiciel Papi 3.3.8.

Le jeu sera régi par l'article B4 des règles du Blitz.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur inscription.

Article 3 : Horaires et pointage

Pointage jusqu'à 20h15. Début des parties : 20h30. Fin du tournoi et annonce des résultats vers 22h30.

Article 4 : Cadence

3 min + 2 s/coup pour chaque joueur

Article 5 : Droits d'inscription

Licence B obligatoire

5€ pour les adultes et 3€ pour les jeunes.

Article 6: Répartition des coupes et médailles

Une coupe pour les joueurs finissant sur le podium et pour le 1^{er} jeune (fille et garçon).

Une médaille pour le 1^{er} de chaque catégorie.

Article 7 : classement

Le classement est établi en fonction du nombre de points de parties obtenu et les départages utilisés seront le Buchholz tronqué puis la performance.

Article 8 : fin de partie

À la fin de la partie, les 2 joueurs remettent les pièces en place et le gagnant saisit le résultat à l'aide du logiciel Papiweb.

En cas de nulle, le joueur ayant les blancs saisit le résultat.

Article 9 : retard et forfaits

Aucun retard toléré. Toute ronde commencée sans le joueur sera considérée comme perdue.

Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la DNA de la FFE.

Un joueur pourra rentrer dans le tournoi à la seconde ronde mais pas au-delà.

Article 10 : Comportement des joueurs

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Article 11 : Arbitrage

Arbitre principal : Romain BILLOTTI (AFO2)

Arbitres adjoint : Jean-Pierre MERCIER (AFC)

L'arbitre : Romain BILLOTTI

L'organisateur : Académie d'Echecs d'Aix les Bains